



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : + 33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019
INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE
47, boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Cooperative, une entité de
droit suisse.

KPMG SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
77572641707266 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : + 33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE

47, boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au Conseil d'administration de la fondation INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directeur général le 7 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note « 1.6 – Evénements postérieurs à la clôture » du chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose l'incidence de l'évènement postérieur à la clôture de l'exercice relatif à la crise sanitaire Covid-19,
- les notes « 1.4 – Changement comptable » et « 1.7.1.b. Fonds associatifs » du chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels décrit le changement de présentation des subventions d'investissement sur biens renouvelables.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

a. La note « 1. Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux libéralités (dons, legs et donations), aux disponibilités et valeurs mobilières de placement, ainsi qu'aux provisions pour risques et charges.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

b. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note « 1.9 Compte d'Emploi des Ressources (CER) » de l'annexe des comptes annuels, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 7 mai 2020, adressés aux membres du Conseil d'administration.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 mai 2020

KPMG S.A.

Claire GRAVEREAU
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 191 376	988 669	202 708	192 566	10 142	5.27
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	60 307	60 220	87	523	436	83.42
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 485 000		1 485 000		1 485 000	
	Constructions	66 844 770	17 164 417	49 680 353	42 171 742	7 508 611	17.80
	Installations techniques Matériel et outillage	22 264 640	17 183 009	5 081 631	5 799 490	717 859	12.38
	Autres immobilisations corporelles	21 460 722	14 169 935	7 290 787	7 116 520	174 267	2.45
	Immobilisations en cours	1 327 214		1 327 214	282 002	1 045 213	370.64
	Avances et acomptes				495 000	495 000	100.00
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	150 000		150 000	30 500	119 500	391.80	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	26 683		26 683	22 812	3 871	16.97	
Total I	114 810 713	49 566 250	65 244 463	56 111 154	9 133 309	16.28	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				30 002	30 002	100.00
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	9 166 271	252 176	8 914 095	6 389 972	2 524 123	39.50
	Autres créances	17 563 231		17 563 231	15 666 840	1 896 391	12.10
Valeurs mobilières de placement	25 000 000		25 000 000	25 000 000			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	15 228 054		15 228 054	17 504 100	2 276 046	13.00	
Charges constatées d'avance (3)	465 599		465 599	539 621	74 022	13.72	
Total III	67 423 156	252 176	67 170 980	65 130 535	2 040 445	3.13	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	182 233 868	49 818 426	132 415 442	121 241 689	11 173 753	9.22	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	38 121 230		19 072 801		19 048 429	99.87
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	8 163 267		8 391 344		228 077	2.72
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 650 582		238 077		1 888 659	793.30
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	10 000				10 000		
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 603 023		28 928 824		24 325 801	84.09	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	52 528 102		56 154 892		3 626 790	6.46	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	195 950		50 000		145 950	291.90
	Provisions pour charges	265 787		105 107		160 680	152.87
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	10 002 940		7 827 492		2 175 448	27.79
	Fonds dédiés sur autres ressources	4 591 226		5 124 827		533 601	10.41
	Total III	15 055 904		13 107 426		1 948 478	14.87
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	31 341 783		25 329 967		6 011 816	23.73
	Emprunts et dettes financières divers	183 182		84 413		98 769	117.01
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 196 727		4 218 930		977 798	23.18
	Dettes fiscales et sociales	3 656 166		3 353 843		302 323	9.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	566 216		400 271		165 945	41.46
	Autres dettes	315 776		341 023		25 247	7.40
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	23 571 588		18 250 925		5 320 663	29.15
	Total IV	64 831 437		51 979 371		12 852 065	24.73
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		132 415 442		121 241 689		11 173 753	9.22

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

41 259 849 33 728 447

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises		428		20 898	20 470	97.95
Production vendue de Biens et Services		12 521 570		10 588 375	1 933 195	18.26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		7 994 407		7 998 844	4 438	0.06
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		82 885		7 985	74 900	938.02
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		25 615 870		24 111 499	1 504 370	6.24
Total I		46 215 160		42 727 601	3 487 558	8.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements		25			25	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		18 374 398		17 961 266	413 132	2.30
Impôts, taxes et versements assimilés		1 224 257		864 493	359 764	41.62
Salaires et traitements		11 382 916		11 706 948	324 032	2.77
Charges sociales		4 639 636		5 197 577	557 942	10.73
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		6 561 617		6 251 649	309 968	4.96
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions		248 446		3 210	245 236	NS
Pour risques et charges : dotations aux provisions		306 630		56 030	250 600	447.26
Subventions accordées par l'association		465 041			465 041	
Autres charges (2)		180 156		553 932	373 776	67.48
Total II		43 383 122		42 595 107	788 015	1.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		2 832 038		132 495	2 699 543	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	513 924		552 519		38 595	6.99
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	15 810		79 915		64 105	80.22
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	529 734		632 434		102 700	16.24
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	605 248		522 528		82 720	15.83
Différences négatives de change	5 711		14 758		9 047	61.30
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	610 959		537 286		73 673	13.71
2. Résultat financier (V-VI)	81 225		95 148		176 373	185.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 750 813		227 643		2 523 170	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			249 148		249 148	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	550 000				550 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	550 000		249 148		300 852	120.75
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 384				8 384	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	8 384				8 384	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	541 616		249 148		292 468	117.39
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	47 294 894		43 609 183		3 685 710	8.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	44 002 465		43 132 392		870 072	2.02
Solde intermédiaire	3 292 429		476 791		2 815 638	590.54
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	10 171 300		10 736 139		564 838	5.26
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 813 148		11 451 007		362 141	3.16
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 650 582		238 077		1 888 659	793.30

Fondation ICM

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 13 septembre 2006

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47 boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

SOMMAIRE

ANNEXE	3
Note n° 1 : Règles et méthodes comptables.....	4
1. Principes comptables	4
2. Dérogation aux principes comptables.....	4
3. Changement de méthode	4
4. Changement comptable	4
5. Evènements.....	5
6. Evènements postérieurs à la clôture	5
7. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes	5
a. Notes sur le bilan actif.....	5
b. Notes sur le bilan Passif	7
c. Notes sur les Produits.....	9
d. Résultat exceptionnel	10
8. Informations complémentaires.....	10
9. Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	11
Note n° 2 : Tableau des immobilisations.....	14
Note n° 3 : Tableau des amortissements	14
Note n° 4 : Tableau des provisions.....	15
Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés	15
Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs	16
Note n° 7 : État des créances et des dettes	16
Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer.....	17
Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance.....	18
Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources.....	19
Note n° 12 : Tableau de passage Compte de résultat / CER	20

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 132 415 442 €
- Total des produits : 47 294 894 €

Ainsi que les reports de ressources non utilisées : 10 171 300 €

- Total des charges : 44 002 465 €

Ainsi que les engagements à réaliser sur ressources affectées : 11 813 148 €

- Résultat de l'exercice : 1 650 582 €

La variation des fonds dédiés doit être intégrée dans le résultat d'exploitation ; En conséquence, le résultat peut être présenté comme suit :

En €	Version comptes annuels	Variation des fonds dédiés	Version retraitée
Résultat exploitation	2 832 038	-1 641 848	1 190 190
Résultat financier	-81 224		-81 224
Résultat exceptionnel	541 616		541 616
Variation des fonds dédiés	-1 641 848	1 641 848	0
RESULTAT NET	1 650 582	0	1 650 582

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. L'exercice précédent couvrait l'année 2018, soit une durée de 12 mois également.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Directeur Général et approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Note n° 1 : Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015 et le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par le règlement n° 2009-01 du 3 décembre 2009 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation,
- du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2. Dérogation aux principes comptables

Néant.

3. Changement de méthode

Néant.

4. Changement comptable

Les subventions d'investissements perçues en 2010 pour le financement du bâtiment ICM pour un montant total de 24,4 M€ (émanant de Région Ile-de-France, Département de Paris, Inserm et AP-HP) qui étaient comptabilisées en tant que subventions d'investissement sans reprise des dotations aux amortissements ont été reclassées dans les fonds propres.

5. Evènements

Les principaux faits marquants de l'année 2019 ont été les suivants :

- Investissement immobilier : Signature le 18 janvier 2019 de l'acte authentique d'acquisition d'un bâtiment de 1 308.71 m² dédié aux start-up, situé rue du Chevaleret à Paris (XIII^{ème} arrondissement), pour un coût d'acquisition de 9.9 M€.
- Travaux en cours sur le renouvellement de la Convention générale entre l'ICM et ses partenaires académiques au sein de l'UMR
- Actualisation des tarifs de l'ensemble des Plateformes, inchangés depuis 2014, sur la base des coûts réels 2017.

6. Evènements postérieurs à la clôture

- Les états financiers de l'ICM ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'ICM s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La Fondation, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêtés des comptes par le Directeur Général des états financiers 2019 de l'Institut, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

7. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

a. Notes sur le bilan actif

Immobilisations incorporelles & corporelles

Le bâtiment ICM est évalué à son coût de production d'un montant de 57 288 K€. La valeur brute de l'immeuble s'élève à 57 288 K€ et a été établie à partir des décomptes généraux définitifs communiqués à l'ensemble des entreprises.

Le bâtiment ICM est comptabilisé et amorti selon l'approche par composants, telle que prévue par le plan comptable général. Les éléments constitutifs du bâtiment (gros œuvre, façades, installations générales et agencements), ayant des utilisations différentes, sont comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les durées réelles d'utilisation des différents composants du bâtiment sont les suivantes :

- Gros œuvre : 40 ans
- Façades : 30 ans
- Installations générales : 25 à 30 ans

- Agencement des constructions: 15 ans

Le terrain sur lequel est érigé le bâtiment a fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public conclue entre l'AP-HP et l'ADREC, pour une durée de 40 ans à compter de la date de réception des travaux, à l'issue de laquelle il est indiqué que l'intégralité des bâtiments et aménagements reviendront gratuitement à l'AP-HP. Cette convention a été transférée par voie d'avenant à l'ICM dans le cadre de la fusion intervenue entre l'ICM et l'ADREC.

En début d'année, l'ICM a acquis l'immeuble « Chevaleret », d'une surface de 1 308.71 m², situé à Paris (XIII^{ème} arrondissement). Cet immeuble, proche de l'Institut, lui permet d'accompagner sa croissance sur les volets de recherche appliquée et start-ups.

La valeur brute de l'immeuble s'élève à 11 041 K€ et est comptabilisé à hauteur de 9 556 K€ pour le bâtiment (amorti sur 40 ans) et 1 485 K€ pour le terrain.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 3 ans,
- Matériels & équipements scientifiques : 5 à 15 ans,
- Agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Les investissements sont enregistrés pour leur montant hors taxe depuis l'exercice 2012.

Les immobilisations corporelles en cours (1 327 K€) correspondent principalement à la poursuite de l'installation du réseau 10 Gb/s (0,7 M€), à l'acquisition de matériel scientifique mis en service en 2020 (0,3 M€) ainsi qu'aux travaux en cours sur l'immeuble Chevaleret (0,2 M€).

Immobilisations Financières

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition.

Les autres participations correspondent principalement aux titres de participation d'ICM TECH pour 150 K€, dont 120 K€ ont fait l'objet d'une souscription sur l'exercice.

Les dépôts et cautionnements sont principalement liés au versement d'une caution pour loyers de la Station F.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Le poste « autres créances », d'un montant de 17 563 K€ comprend des subventions à recevoir (cf. §6.C) pour 15 082 K€ ainsi qu'un crédit de tva en attente de remboursement pour 1 100 K€.

Disponibilités et VMP

Des contrats de capitalisation à hauteur de 25 000 K€ sont portés en valeurs mobilières de placement.

Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités sont portées sur les lignes suivantes :

- Compte sur livret 9 251 K€,
- Compte à terme 1 000 K€,
- Intérêts courus sur ces placements 2 167 K€.

b. Notes sur le bilan Passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs enregistrent la valeur d'origine des dotations, consommable et non consommable, consenties par les fondateurs :

- ADREC 7 500 K€,
- État 4 200 K€.

La dotation consommable est reprise au résultat au titre du financement des actions.

L'évolution des fonds est la suivante :

En €	01/01/2019	Flux 2019	31/12/2019
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	0	24 411 818	24 411 818
Dotations consommables	10 500 000		10 500 000
Dotation consommable ANR	47 254 968	2 245 032	49 500 000
Total brut	57 754 968	26 656 850	84 411 818
Reprise au résultat de la dotation consommable	-43 277 132	-7 608 421	-50 885 553
TOTAL NET Dotation	14 477 836	19 048 429	33 526 265

Sur l'exercice 2019, les subventions d'investissement provenant de l'ADREC (24 412 K€) ont été reclassées en subventions sur biens renouvelables et font partie des fonds associatifs.

Elles correspondent à :

- Une subvention d'investissement pour un montant de 15 000 000 € versée par la Région Ile de France pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 4 911 818 € versée par le Département de Paris pour le financement de la construction de l'ICM,
- Une subvention d'investissement Inserm pour un montant de 3 000 000 € pour la réalisation d'aménagements spécifiques,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 1 500 000 € versée par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées au financement de biens non renouvelables par l'ICM sont inscrites au passif, la valeur nette s'élève à 4 603 K€.

Elles sont reprises au résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Provisions

La provision pour risque concerne des litiges prud'hommaux en cours, provisionnés à hauteur des demandes formulées.

La provision pour charges correspond aux obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite évaluées à la date du 31/12/2019 (168K€).

Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel, et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- | | |
|------------------------------------|--|
| ○ Convention collective | Droit du travail |
| ○ Table de mortalité | Table règlementaire TG 05 |
| ○ Augmentation des salaires | 2% constant pour l'ensemble du personnel |
| ○ Taux de rotation | Faible |
| ○ Taux d'actualisation | 0,77% |
| ○ Taux de charges | 45% en moyenne sur l'ensemble du personnel |
| ○ Départ à l'initiative du salarié | |
| ○ Age de départ | 67 ans |

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 168 K€. L'engagement de retraite de l'année est comptabilisé en charge pour 63 K€.

La provision pour remise en état de 98 K€ concerne des travaux à engager suite à un sinistre sur le tableau général basse tension intervenu en 2019. Le montant provisionné au 31 décembre 2019 correspond au montant du devis des travaux à réaliser.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de subventions, dons et legs et contrats industriels ou de recherche correspondent à la part à des ressources affectées par le donateur, légateur ou transcrites dans une convention, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées.

La somme de 500 K€ a été reçue en 2008 pour la création de chaires scientifiques. A ce jour, il n'y a pas eu de consommation.

Cf. tableau de variation du poste Note n°5.

Dettes

Les rubriques du bilan passif correspondent aux différentes dettes contractées dans le cadre du fonctionnement de la Fondation.

Elles intègrent également l'emprunt souscrit pour le financement de l'immeuble ainsi que l'emprunt contracté en 2019 pour l'acquisition du bâtiment Chevaleret.

c. Notes sur les Produits

Subventions d'exploitation

Lorsqu'une convention est signée, le montant total du contrat est porté en produits avec pour contrepartie l'inscription d'une créance, qui diminue au fur et à mesure des encaissements. Le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Partenariats industriels

Les produits relatifs aux contrats industriels sont constatés au fur et à mesure des facturations correspondant aux projets de collaboration.

Depuis 2015, le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Dons

Les dons sont enregistrés en autres produits lors de leur réception, avec une tolérance des chèques datés de l'exercice 2019 et reçus jusqu'au 17 janvier 2020.

Le produit des dons et mécénats affectés est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant des mécénats ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Legs et donations

Les produits correspondant aux legs et donations sont enregistrés en autres produits à la date d'encaissement des fonds.

Les montants encaissés sur 2019 s'élèvent à 1 709 K€.

Détail des produits de prestations de services facturées

En €	31/12/2019
Prestations de Services	5 324 739
Partenariat industriel	3 115 288
Autre Partenariat Industrie	57 413
Contrat industriel : prestations	230 218
Overheads/Contrats Industriels	1 032 521
Overheads/Contrats Industriels-Prestations	54 864
Prestations hébergement	772 288
Produits des act. annexes - Commission hébergeur	299 120
Produits des activités annexes - Locations	254 733
Produits des activités annexes - Mise à disposition de perso	35 686
Refacturations autres	510 530
Produits annexes-contributions locatives	670 500
Produits des activités annexes - activités de formation et c	163 672
Total des prestations de services	12 521 570

d. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 542 k€, il est constitué du versement par le locataire du bâtiment Chevaleret (acquis occupé) d'une indemnité de non remise en état d'origine des locaux (475 K€) et de la cession d'un microscope minorée de la VNC (67 K€).

8. Informations complémentaires

Effectif

L'effectif au 31/12/2019 est de 293 salariés. L'effectif moyen est de 288 salariés.

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Au 31 décembre 2019, le montant des legs acceptés, en cours de traitement et non encaissés s'élève à 1 736 K€.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 prévoit que les associations du régime de la loi du 1er juillet 1901, qui remplissent un double critère fondé d'une part sur le montant de leur budget annuel et d'autre part sur le montant de la ou des subventions versées, d'inscrire le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés « dans une annexe aux comptes de l'organisme ».

La fondation ICM a défini, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants, les membres du bureau.

Il est précisé que ces personnes réalisent leur fonction à titre bénévole, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

A titre d'information complémentaire, le montant global des rémunérations versées aux cinq salariés les mieux rémunérés s'élève à 645 K€.

Honoraires commissaire aux comptes

Conformément aux obligations prévues par le Code de commerce (articles R123-198 & R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges de l'exercice 2019 s'élève à 26 400 € et concerne l'audit légal.

Contributions volontaires en nature

○ Bénévolat

La Fondation ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice, notamment au titre des actions de communication (campagne de dons de fin octobre à fin novembre entre autres). Le volume est évalué à 1,2 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 33 K€.

○ Mécénat en nature

La Fondation ICM a bénéficié de mécénat en nature dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- Des espaces média auprès de : Air France, ReedExpo/FIAC, ZenithOptimedia, Richard Mille, TF1, Klesia,
- Des produits ou prestations à titre gratuit : Fédération Internationale Automobile, Publicis Groupe, Orrick Rambaud Martel, IDEC, ANACOFI.

9. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le compte d'emploi des ressources a été établi selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des

ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 99-01.

Le CER a pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage que toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales. Le CER ici présenté reflète ainsi le modèle économique et les missions sociales de l'ICM.

Conformément au règlement comptable CRC 2008-12, les mécanismes d'allocations qui sous-tendent l'élaboration du CER traduisent les règles de gestion et d'affectation définies par l'ICM et s'appuient en conséquence sur les clés de répartition établies en interne (ventilations analytiques). Les emplois sont évalués suivant le coût complet par destination (correspondant aux coûts de fonctionnement et de personnel, augmentés des coûts indirects).

Définition des Emplois

○ Missions sociales

L'ICM a défini comme mission sociale ses différentes actions en matière de recherche :

- Accueil des équipes de recherche,
- Financement des projets de recherche,
- Valorisation de la recherche,
- Incubateur,
- Plateformes technologiques,
- Animation scientifique,
- Alliances internationales et partenariats industriels.

Ces frais, qui s'élèvent à 36 789 347 €, représentent 84,7 % des emplois inscrits au CER.

○ Frais de recherche de fonds

Entrent sous cette rubrique les frais correspondant à :

- Des dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention,
- Des dépenses de frais de communication.

Ces frais (4 049 693 €) représentent 9,3 % des emplois inscrits au CER.

○ Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges directes et indirectes des équipes supports (finances, ressources humaines, informatiques et logistiques).

Ils s'élèvent à 2 608 348 €, soit 6,0 % des emplois inscrits au CER.

Définition des ressources

Les ressources collectées auprès du public correspondent aux dons issus de l'appel à la générosité du public (particuliers).

Elles s'élèvent à 13 421 644 €, soit 27,9 % des ressources du CER.

Depuis sa création, l'ICM enregistre une progression constante du nombre de donateurs et de la valeur moyenne des dons.

Les autres fonds privés correspondent au mécénat d'entreprises, aux contrats de partenariat, à des subventions d'exploitation et à la quote-part des subventions d'investissement, rapportées au résultat, d'organismes privés.

Ce poste représente 25,4 % des ressources inscrites au CER, soit 12 225 792 €.

Les subventions d'exploitation publiques et la quote-part des subventions d'investissement publiques, rapportées au résultat, proviennent essentiellement de l'ANR, de la Commission Européenne et de la Région Ile de France.

Le total de ces subventions est de 13 267 802 € (27,6 %).

Les autres ressources correspondent aux produits financiers issus des placements, aux refacturations des prestations auprès des fondateurs, partenaires et autres sociétés, et des produits exceptionnels.

Le total de ces ressources est de 9 200 655 € (19,1 %).

Tableau de passage

Ce tableau permet de relier le compte de résultat et le CER.

Commentaires sur le CER de l'exercice

L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. En réunissant en un même lieu, malades, médecins et chercheurs, l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais.

Les pouvoirs publics, les entreprises privées, les particuliers contribuent au financement de la recherche pour respectivement 27,6 % (13 267 802 €), 25,4 % (12 225 792 €) et 27,9 % (13 421 644 €).

Ainsi, les ressources collectées auprès du public représentent une part importante des ressources et permettent de financer :

- Les missions sociales à hauteur de 72,3 %,
- Les frais de collecte auprès du public à hauteur de 21,7 %
- Et les frais de fonctionnement pour 6 %

Il ne subsiste à la clôture de l'exercice aucun excédent cumulé de ressources collectées auprès du public non encore utilisées et non affectées.

Note n° 2 : Tableau des immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur Brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				0
Autres immobilisations incorporelles	1 136 243	115 440		1 251 683
TOTAL (I)	1 136 243	115 440	0	1 251 683
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		1 485 000		1 485 000
Constructions	57 288 470	9 556 300		66 844 770
Inst. techniques matériel et outillage	20 784 446	1 833 579	353 385	22 264 640
Inst.générales, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique				0
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	19 421 316	2 039 406		21 460 722
Immobilisations corporelles en cours	282 002	1 313 097	267 885	1 327 214
Avances et acomptes	495 000		495 000	0
TOTAL (II)	98 271 234	16 227 382	1 116 270	113 382 346
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	30 500	120 000		150 500
Prêts				0
Autres titres et immobilisations financières	22 812			22 812
TOTAL (III)	53 312	120 000	0	173 312
TOTAL GENERAL (I+II+III)	99 460 789	16 462 822	1 116 270	114 807 341

Note n° 3 : Tableau des amortissements

Amortissements (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				0
Autres immobilisations incorporelles	943 154	105 735		1 048 889
TOTAL (I)	943 154	105 735	0	1 048 889
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0
Constructions	15 116 728	2 047 689		17 164 417
Inst. techniques matériel et outillage	14 984 957	2 543 053	345 001	17 183 009
Inst.générales, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique				0
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	12 304 795	1 865 140		14 169 935
TOTAL (II)	42 406 480	6 455 882	345 001	48 517 361
TOTAL GENERAL (I+II)	43 349 634	6 561 617	345 001	49 566 250

Note n° 4 : Tableau des provisions

Provisions (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				0
Sur immobilisations corporelles				0
Sur autres immobilisations				0
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients	3 730	248 446		252 176
Autres provisions pour dépréciations				0
TOTAL GENERAL	3 730	248 446	0	252 176

Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés

Fonds Dédiés (en €)	Fonds à engager début exercice	Autres variations	Report de ressources non utilisées (789)	Engagements à réaliser sur ressources affectées (689)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
					0
Fonds dédiés sur subventions	4 676 452		6 683 267	7 807 100	5 800 285
Fonds dédiés sur contrats industriels	3 151 040		2 293 891	3 345 505	4 202 654
Fonds dédiés sur mécénats	5 124 828		1 194 143	660 542	4 591 227
					0
TOTAL GENERAL	12 952 320	0	10 171 301	11 813 147	14 594 166

Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs

Nature des Fonds Propres (en €)	Montant début exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	18 731 543	19 048 429	0	37 779 972
Dotation statutaire inaliéable	1 200 000			1 200 000
Subvention d'invest. s/biens non renouv.	0	24 411 818		24 411 818
Dotation statutaire consommable	10 500 000			10 500 000
Dotation consommable	47 254 968	2 245 032		49 500 000
Dotation consommable inscrite en compte de résultat	-43 277 132	-7 608 421		-50 885 553
Boni de fusion	3 063 707			3 063 707
Report à nouveau programme ANR	-10 000			-10 000
ADREC	331 258			331 258
Prime de fusion	251 247			251 247
Provision perte intercalaire	80 011			80 011
Report à nouveau	8 401 344		238 077	8 163 267
Résultat de l'exercice	-238 077	1 650 582	-238 077	1 650 582
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Subvention d'invest. s/biens non renouv.	28 928 823	1 646 492	25 972 292	4 603 023
TOTAL GENERAL	56 154 891	22 345 503	25 972 292	52 528 102

Note n° 7 : État des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts (1)	0		
Autres immobilisations financières	26 683		26 683
Avances et acomptes versés sur commande	0	0	
Usagers et comptes rattachés	8 914 095	8 914 095	
Autres créances	17 563 231	13 967 295	3 595 936
Charges constatées d'avance	465 599	465 599	
TOTAL GENERAL	26 969 608	23 346 989	3 622 619
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des dettes (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès Ets de crédits (1) (2)	31 341 783	1 458 928	29 882 855
Emprunts et dettes financières diverses (1)	183 182	183 182	
Avances et acomptes reçus	0	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 196 727	5 196 727	
Dettes fiscales et sociales	3 656 166	3 656 166	
Fournisseurs d'immobilisations	566 216	566 216	
Autres dettes	315 776	315 776	
Produits constatés d'avance	23 571 588	14 746 964	8 824 624
TOTAL GENERAL	64 831 438	26 123 959	38 707 479
(1) Montant :			
- Emprunts souscrits en cours d'exercice		7 000 000	
- Emprunts remboursés en cours d'exercice		982 184	
(2) Emprunt souscrit jusqu'en 2039			

Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer

Produits à recevoir (en €)	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances sociales et fiscales	0
Usagers et comptes rattachés	6 056 751
Autres créances	810 243
Disponibilités	2 166 552
TOTAL GENERAL	9 033 546

Charges à payer (en €)	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	183 182
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs et comptes rattachés	2 557 896
Dettes fiscales et sociales	2 133 571
Fournisseurs d'immobilisations	162 558
Autres dettes	7 843
TOTAL GENERAL	5 045 050

Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance

CCA / PCA	Charges	Produits
D'exploitation	465 599	23 571 588
Financiers	0	0
Exceptionnels	0	0
TOTAL GENERAL	465 599	23 571 588

Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources

FONDATION ICM

Exercice clos le
31 décembre 2019

Compte d'Emploi des Ressources année 2019

EMPLOIS	Emplois 2019 Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2019	RESSOURCES	Ressources collectées 2019 - compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées 2019
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. Missions Sociales	36 789 347	6 915 234	1. Ressources collectées auprès du public	13 421 644	13 421 644
<i>Actions réalisées directement</i>			<i>Dons manuels non affectés</i>	11 100 612	11 100 612
<i>Programmes de recherche</i>	24 579 082	2 551 114	<i>Dons manuels affectés</i>	640 644	640 644
<i>Plateformes Technologiques de recherche</i>	8 670 672	2 385 582	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	1 680 388	1 680 388
<i>Application de la recherche et incubateur</i>	2 141 065	974 409	<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0
<i>Autres missions sociales</i>	1 398 528	1 004 127	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	0	0
2. Frais de recherche de fonds	4 049 693	2 907 634	2. Autres fonds privés	12 225 792	
<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	3 686 834	2 647 105	<i>Mécénat</i>	3 906 739	
<i>Frais de recherche des autres fonds privés</i>	362 699	260 414	<i>Partenariat</i>	4 490 303	
<i>Frais de communication</i>	160	115	<i>Subventions privées</i>	3 828 750	
3. Frais de fonctionnement de l'organisme	2 608 348	802 857	3. Subventions et autres concours publics	13 267 802	
			4. Autres produits	9 200 655	
			<i>Produits financiers</i>	517 319	
			<i>Prestations de services</i>	5 324 739	
			<i>Autres produits</i>	3 358 597	
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	43 447 388	10 625 725	I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	48 115 894	
II. DOTATION AUX PROVISIONS	555 076		II. REPRISES DES PROVISIONS		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	12 634 148		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	10 171 300	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-14 940
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 650 582		V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V. TOTAL GENERAL	58 287 194		VI. TOTAL GENERAL	58 287 194	13 406 704
Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées		3 041 300			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées		-260 321			
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		13 406 704	TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		13 406 704
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	32 859		Bénévolat	32 859	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement			Dons en nature		
Total			Total		

Note n° 12 : Tableau de passage Compte de résultat / CER

En €	Total compte de résultat	Total emplois du CER	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Engagements à réaliser
Charges externes	18 374 423	18 374 423	10 315 251	3 513 312	4 545 859		
Impôts et taxes	1 224 257	1 224 257	933 579	34 723	255 955		
Frais de personnel	16 022 552	16 022 552	13 036 783	492 400	2 493 369		
Autres charges	645 197	645 197	607 535	4 460	33 203		
Charges financières	610 959	610 959	102 043		508 916		
Charges exceptionnelles	8 384	8 384	8 384				
Dotation aux amortissements	6 561 617	6 561 617	3 899 321	4 798	2 657 498		
Dotation aux provisions	555 076	555 076				555 076	
Engagements à réaliser	11 813 148	12 634 148					12 634 148
TOTAL	55 815 612	56 636 612	28 902 895	4 049 693	10 494 800	555 076	12 634 148